22 biomarqueurs plasmatiques pour prédire le risque de psychose chez des sujets à risque

Les troubles schizophréniques et plus généralement les troubles psychotiques constituent la 3è cause de handicap chez l'adulte et représentent un coût sociétal et humain considérable. Touchant des adolescents et adultes jeunes, ils apparaissent après une période de 2 à 4 ans de signes « prodromiques », pendant laquelle s'installent les premiers symptômes aspécifiques (difficultés scolaires, troubles du sommeil, anxiété-dépression) puis des symptômes psychotiques atténués ou transitoires, les premières bizarreries, les difficultés de fonctionnement. La détresse et la gêne fonctionnelle croissent durant cette période et entraînent des conduites à risque (consommation de toxique, conduites suicidaires) d'autant plus que les personnes ne savent pas toujours où trouver de l'aide. Après la transition psychotique, défini par des troubles psychotiques suffisamment sévères et durables, les sujets restent en moyenne sans traitement pendant un à deux ans, et ce retard de traitement à une influence défavorable sur le pronostic à court et long termes.
Ainsi, la prévention de la psychose est un objectif majeur en termes de santé publique.